

Arrêté fédéral I concernant le compte d'Etat de la Confédération pour l'année 2011

du 14 juin 2012

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les art. 126 et 167 de la Constitution¹,
vu le message du Conseil fédéral du 28 mars 2012²,
arrête:

Art. 1 Approbation

¹ Le compte d'Etat de la Confédération suisse (compte de la Confédération) pour l'exercice 2011 est approuvé.

² Il se solde par:

- a. un excédent de revenus au compte de résultats de 2 094 143 079francs;
- b. un excédent de recettes au compte de financement de 204 618 686 francs;
- c. un capital propre négatif de 27 400 232 423 francs.

Art. 2 Frein à l'endettement

¹ Rectifié en vertu de l'art. 16, al. 1 de la loi du 7 octobre 2005 sur les finances de la Confédération (LFC)³, le plafond des dépenses totales selon l'art. 126, al. 2 de la Constitution (Cst.) se monte à 66 527 246 021 francs.

² Les dépenses totales du compte de financement sont inférieures de 2 196 568 388 francs au plafond des dépenses totales selon l'al. 1. Ce montant est porté au crédit du compte de compensation (art. 16, al. 2, LFC).

³ Les dépenses extraordinaires sont supérieures de 1 707 760 230 francs aux recettes ordinaires. Ce montant est inscrit à titre de charge au compte d'amortissement (art. 17a, al. 1, LFC).

Art. 3 Dépassements de crédits

Les dépassements de crédits pour un total de 12 230 000 francs sont approuvés selon l'annexe 1.

¹ RS 101

² Non publié dans la FF.

³ RS 611.0

Art. 4 Réserves des unités administratives appliquant la GMEB

La constitution de nouvelles réserves par les unités administratives appliquant la GMEB pour un total de 110 178 105 francs est arrêtée selon l'annexe 2.

Art. 5 Disposition finale

Le présent arrêté n'est pas soumis au référendum.

Conseil national, 30 mai 2012

Le président: Hansjörg Walter
Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Conseil des Etats, 14 juin 2012

Le président: Hans Altherr
Le secrétaire: Philippe Schwab

Dépassements de crédit

		Budget et mutations 2011 CHF	Compte 2011 CHF	Dépassement de crédit CHF	ACF
Total				12 230 000	
Avec incidences financières				12 230 000	
107	Tribunal pénal fédéral				
A2111.0217	Procédure pénale	700 000	789 859	130 000	11.01.2012
420	Office fédéral des migrations				
A2111.0129	Centres d'enregistrement: dépenses d'exploitation	40 685 700	44 185 336	3 500 000	11.01.2012
806	Office fédéral des routes				
A8100.0001	Immobilis. Corp. Et incorporelles, stocks (enveloppe budg.)	1 272 606 300	1 282 311 669	8 600 000	11.01.2012

Constitution de réserves pour les unités administratives GMEBCompte 2011
CHF

Constitution de réserves GMEB, total		110 178 105
Constitution de réserves générales		952 990
414	Office fédéral de métrologie	235 790
504	Office fédéral du sport	500 000
570	Office fédéral de topographie	217 200
Constitution de réserves affectées		109 225 115
307	Bibliothèque nationale suisse	952 350
311	Office fédéral de météorologie et de climatologie	2 829 000
414	Office fédéral de métrologie	533 800
485	Centre de services informatiques du DFJP	2 972 700
506	Office fédéral de la protection de la population	98 000
542	armasuisse Sci+T	2 470 334
543	armasuisse Immobilier	73 755 952
570	Office fédéral de topographie	2 031 000
602	Centrale de compensation	2 050 000
603	Monnaie fédérale Swissmint	70 000
609	Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication	16 184 479
710	Agroscope	2 054 000
785	Centre de services informatiques du DFE	1 883 500
806	Office fédéral des routes	402 000
808	Office fédéral de la communication	938 000